



## Compte joint en ligne, questions pratiques

-----  
Par ElisaMendes

Bonjour,

Je veux ouvrir un compte joint en ligne avec mon/ma partenaire, mais je me rends compte qu'il y a pas mal de choses à vérifier. Entre la solidarité financière en cas de découvert, les démarches pour clôturer le compte, et ce qui se passe si l'un décède ou se sépare, c'est pas si simple.

Je voudrais savoir comment vous avez choisi la banque et ce que vous avez regardé en priorité : frais, cartes, ou sécurité juridique ?

Merci pour vos retours.

-----  
Par yapasdequoi

Bonjour,

Que ce soit en ligne ou en agence, les précautions à prendre sont les mêmes et les avantages comme les inconvénients se ressemblent.

Seuls les frais sont plus ou moins élevés selon les banques.

-----  
Par Henriri

Hello !

Elisa, votre questionnement relève bien plus d'une réflexion personnelle selon vos objectifs que d'une problématique juridique.

Mais vous n'allez probablement pas trouver beaucoup de différences entre les banques (en ligne ou pas) à propos des qq points que vous évoquez (solidarité financière en cas de découvert, les démarches pour clôturer le compte, ce qui se passe si l'un décède ou se sépare...).

Vous trouverez plus d'éléments de réflexion sur des sites consommateurs comme celui-ci par exemple :

[url=https://www.quechoisir.org/guide-d-achat-banque-en-ligne-n6031/]https://www.quechoisir.org/guide-d-achat-banque-en-ligne-n6031/[/url]

A+